



COMPTE RENDU

**1°/ MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES PROCEDE A L'APPEL DES
CONSEILLERS MUNICIPAUX**

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Henri LEROY, Maire,
- Madame Monique ROBORY-DEVAYE, Monsieur Jacques BERTHELOT, Madame Christine LEQUILLIEC, Monsieur Yves SIMON, Madame Josiane GHIBAUDO, Monsieur Rémy ALUNNI, Madame Sandrine CASINELLI, Monsieur Georges LORENZELLI, Madame Sophie DEGUEURCE, Adjoints,
- Monsieur Bruno MUNIER, Madame Claude CARON, Monsieur Henri GILLET, Madame Monique VOLFF, Monsieur Jean PASERO, Madame Emilie OGGERO, Monsieur Gérald ALLADIO, Madame Marie-Thérèse SEVILLA, Monsieur Pierre DECAUX, Madame Christiane LORIN, Monsieur Guy VILLALONGA, Madame Catherine DESCAMPS, Monsieur Alain AVE, Madame Barbara LAURETTA, Monsieur Jean-Pierre ODDES, Madame Arlette VILLANI, Monsieur Bernard DAVID, Monsieur Jean-Claude CASTILLO, Madame Arlette GIORDANO, Monsieur Claude GANTOIS, Monsieur Hervé LAVISSE, Conseillers Municipaux,

ETAIENT REPRESENTES:

- Madame Chantal MAIMON, Conseillère Municipale par Madame Arlette GIORDANO
- Monsieur François PEREZ, Conseiller Municipal par Monsieur Bernard DAVID

=====

Madame Emilie OGGERO a été désignée Secrétaire de Séance.

**2°/ LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT SE
REUNIR.**

**3°/ MADAME EMILIE OGGERO, CONSEILLERE MUNICIPALE EST DESIGNEE
SECRÉTAIRE DE SÉANCE ET PROCEDE A LA LECTURE DU PROCÈS VERBAL DE
LA DERNIERE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL QUI A ETE VOTE :**

A L'UNANIMITE,

Présentation par Monsieur le Maire de la Philosophie Politique des Actes qui seront pris lors de cette séance

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Le vote du Budget est l'acte politique majeur, d'un Conseil Municipal. Il engage les projets prioritaires de la municipalité pour l'année concernée.

Les autres réunions du conseil municipal assurent concrètement par le vote de délibérations, la mise en application du Budget Prévisionnel. Je viens là d'énoncer le fonctionnement substantiel de notre assemblée municipale.

Aujourd'hui, je vais vous donner connaissance, par la présentation du compte administratif et son pendant du résultat de l'exercice budgétaire 2007.

La présentation est technico-financière. Cependant, c'est essentiellement le reflet du travail accompli par les services et les élus, dans l'intérêt de notre ville, de ses habitants, de leur avenir en application de leur choix par l'expression de leurs suffrages.

Ainsi : Les investissements augmentent encore en 2007 (près de 6 millions d'euros par rapport à 2006)

En effet, le volume des investissements réalisés se situe à un niveau très élevé, **17,4 millions d'euros** pour 11,8 millions d'euros en 2006, dont près de 13,7 millions de travaux (9,5 en 2006) avec notamment:

11,6 millions liés à la sécurité et à la préservation du cadre de vie :

- 1) Par mise en réalisations des deux plans de prévention des risques d'incendies et d'inondations, traitant de la sécurisation de certains secteurs de notre commune et par là même la protection des habitants de Mandelieu la Napoule contre ces endémies.
- 2) Par les restructurations de voiries et de réseaux : rue de Cannes, rue de Boeri, Bd Esterel Park, Bd Fanfarigoule,...
- 3) Pour la poursuite de l'installation de la vidéosurveillance qui concoure de manière prouvée aujourd'hui à la prévention et à la sécurité des biens et des personnes, première des libertés de nos concitoyens.

Je le rappelle plus de 2 millions d'euros ont été par ailleurs consacrés à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine communal et des installations sportives.

Ces comptes démontrent : Une gestion rigoureuse, des dépenses maîtrisées

Ces investissements ont été réalisés sans faire appel à l'emprunt donc autofinancés par les ressources dégagées de la section de fonctionnement et ce toujours dans un souci de gestion rigoureuse afin de générer les réserves nécessaires pour une réalisation sereine des grandes opérations structurantes qui vont peser sur les budgets 2008 ,2009 et 2010.

La maîtrise des dépenses et le bon résultat enregistré sur les recettes de fonctionnement avec un taux de réalisation exceptionnelle 106,66 % par rapport aux prévisions. Elles sont les conditions indispensables pour :

D'abord : - préparer l'avenir en dotant la commune d'équipements destinés à préserver et à améliorer la qualité de l'environnement et du cadre de vie.

Puis : - développer et maintenir des équipements de proximité afin de répondre aux attentes et besoins des administrés.

Et enfin : - assurer les travaux de restauration et de maintien du patrimoine, et l'enrichir de nouvelles réalisations.

Dois-je rappeler que depuis 2002, aucune augmentation des taux communaux sur les 4 taxes locales.

Le budget supplémentaire qui sera présenté lors de ce conseil respecte cet esprit de rigueur nécessaire à une bonne gestion des finances.

- ✓ Depuis 2002, l'augmentation du coût de la vie est de 15 % (rythme annuel de 2%)et l'inflation se situe aux alentours de 2% avec une envolée depuis 2007 à 2,8% (Source INSEE).
- ✓ L'affectation de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 7,6 millions d'euros démontre indubitablement notre volonté de faire encore mieux avec une charge de l'impôt local constante !